



RAPPORT DE GESTION INTERMEDIAIRE

Pour le troisième trimestre clos le 31 mars 2014

MINES ABCOURT INC.

RAPPORT DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

Ce rapport de gestion offre une analyse de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes des résultats d'exploration et de mise en valeur et de la situation financière du trimestre terminé le 31 mars 2014 comparativement au troisième trimestre de l'année précédente. Ce rapport de gestion sert de complément à nos états financiers audités du 30 juin 2013 et les notes y afférentes. Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables IFRS. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière.

Vous êtes invités à consulter le site web de SEDAR à www.sedar.com où tous les documents déposés selon la Loi se trouvent et le site web d'Abcourt à www.abcourt.com où vous trouverez des informations additionnelles,

Nos activités minières consistent en différents travaux d'exploration et de mise en valeur et en des études en vue de mettre nos propriétés minières en exploitation.

INCORPORATION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Mines Abcourt inc. (la « Société » ou « Abcourt »), a été constituée en corporation par lettres patentes de fusion datée du 11 janvier 1971 en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec et a continué son existence en vertu de la Partie 1A par certificat de continuation daté du 6 mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. Le portefeuille actuel de propriétés minières de la Société consiste uniquement en des propriétés situées dans la région de l'Abitibi, province de Québec, au Canada.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus au présent rapport de gestion constituent des énoncés de nature prospective portant notamment sur l'évolution anticipée des activités futures de la Société ainsi que sur d'autres événements ou conditions susceptibles de se produire ou de survenir ultérieurement. Les énoncés prospectifs sont des énoncés portant sur des événements futurs qui comportent des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels de la Société ainsi que d'autres événements ou conditions futurs pourraient donc différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, notamment, mais sans limitation, ceux dont il est fait mention à la section « RISQUES ET INCERTITUDES ». La direction de la Société est d'avis que les attentes dont il est fait état

dans ces énoncés sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se révéleront fondées. Il est recommandé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser.

PERFORMANCE GLOBALE POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2014, la Société a octroyé à un administrateur une option d'achat d'actions portant sur 300 000 actions, au prix d'exercice de 0,10 \$, pour une durée de cinq ans. Selon la formule de Black-Scholes, la valeur nette de cette option est de 14 100 \$. Les principales dépenses d'exploration et d'évaluation ont été encourues sur la propriété Elder (mise en valeur). De petits montants ont été dépensés sur les propriétés Abcourt-Barvue, Vendôme, Jonpol, Vezza et Aldermac.

Un total de 10 042 tonnes de minéralisation en or a été traité à l'usine Géant Dormant de Mines Aurbec inc. La vente des lingots d'or a rapporté 2 332 693 \$. À la fin de la période, il y avait une réserve de 5 044 tonnes de minéralisation en or, en tas.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (vérifiées)

Exercices terminés le 30 juin

	2013	2012	2011
Compte de résultats global (\$)			
Intérêts	55 100	91 999	38 479
Perte nette	354 316	503 109	1 004 002
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	(0,00)	(0,00)	(0,01)
État de la situation financière (\$)			
Espèces et quasi-espèces	1 370 990	4 475 798	7 268 300
Actif total	21 086 078	20 720 267	19 592 087
Total de la dette à long terme	--	--	--
Exploration minière (\$)			
Actifs de prospection et d'évaluation	14 361 612	11 182 075	8 294 532

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES (non auditées)

	2014 Mars	2013 Mars	2013 Déc.	2012 Déc.	2013 Sept	2012 Sept	2013 Juin	2012 Juin
Résultats (\$)								
Intérêts	(6 930)	9 503	1 548	13 824	13 025	15 231	16 542	20 036
Profit net (perte nette)	(140 638)	59 514	(149 094)	(183 912)	(76 336)	(73 463)	(156 455)	(103 359)
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bilan (\$)								
Espèce quasi-espèces	418 785	2 694 903	1 225 619	2 721 087	1 138 364	4 475 798	1 370 990	4 475 798
Actif total	22 580 814	20 721 927	22 288 413	20 932 165	22 249 533	21 056 157	21 086 078	20 720 267
Total dette à long terme	224 270	0,00	218 989	0,00	213 833	0,00	208 798	0,00
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation net des crédits de droits miniers et d'impôts et de la vente de lingots	911 418	386 933	(1 215 529)	836 801	1 141 091	666 687	1 064 820	339 596

ÉTATS INTERMÉDIAIRE DE LA PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE

Revenus d'intérêts

Nos revenus consistent essentiellement en intérêts reçus sur des certificats de dépôts. Dû à des ajustements, le montant reçu au 3^e trimestre terminé le 31 mars 2014, a été de -6 930 \$. Ce montant est inférieur à celui reçu au 3^e trimestre 2013 (9 503 \$).

Charges

Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014, les charges se sont élevées à 427 601 \$ et ont été égales à celles de l'année précédente (415 098 \$). Les principales variations sont les suivantes : en 2014, les montants inscrits aux comptes ont été plus élevés dans les charges de désactualisation, dans la restauration du site Vendôme et dans l'amortissement des immobilisations corporelles et en 2013, les montants inscrits aux comptes ont été plus élevés dans la rémunération à base d'actions, dans les honoraires de consultant et dans la restauration du site Barvue. Voir détails ci-dessous :

	2014 3 mois	2013 3 mois	2014 9 mois	2013 9 mois
(non audité)				
	\$	\$	\$	\$
CHARGES				
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	20 393	18 315	55 369	42 822
Salaires et honoraires administratifs	18 376	14 582	47 064	39 850
Rémunération et autres paiements à base d'actions	14 100	-	14 100	51 900
Charges sociales	11 868	(1 016)	21 323	2 070
Frais de financement	7 127	-	19 183	9 093
Honoraires professionnels	5 975	14 857	60 884	64 241
Charge de désactualisation	5 281	-	15 472	-
Honoraires de consultants	5 000	-	11 075	35 998
Divers	3 881	25 656	21 116	28 975
Assurances	2 965	3 477	13 771	5 776
Impôts de la partie XII.6	1 600	-	1 600	-
Dépenses forestières	515	-	515	6 353
Frais bancaires	158	-	1 038	-
Taxes, licences et permis	21	-	230	-
Logiciels et internet	-	9 950	2 890	13 658
Communications et réunions	-	2 165	-	8 071
Restauration de site Vendôme	-	-	10 370	-
Restauration du site Barvue	(1 000)	7 737	16 926	37 475
Publicité	(175)	3 826	7 056	3 826
Amortissement des immobilisations corporelles	37 623	22 745	107 619	64 990
	<u>133 708</u>	<u>122 294</u>	<u>427 601</u>	<u>415 098</u>

Perte avant impôts sur le résultat et impôts miniers différés pour le trimestre terminé le 31 mars 2014

En 2014, la perte avant impôts sur le résultat et impôts miniers différés a été de 140 638 \$. L'année précédente, la perte avant impôts avait été de 112 791 \$.

En 2014, la perte avant impôt a été plus élevée que celle de 2013, suite à des dépenses d'amortissement plus élevées et un ajustement négatif des revenus d'intérêts.

Perte nette et perte global

La perte nette et la perte globale du 3^e trimestre 2014 a été de 140 638 \$. L'année précédente, un crédit d'impôt différé de 172 305 \$ a produit un profit de 59 514 \$ pour le 3^e trimestre de 2013.

FLUX DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Pour la période de 9 mois terminée le 31 mars 2014, les activités d'exploitation, avant variation des éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie, ont absorbé un flux de trésorerie de 282 767 \$ tandis qu'en 2013, pour la même période, 253 276 \$ avait été utilisés. Les éléments hors-caisse du fonds de roulement ont utilisé 703 765 \$ en 2014 et 899 513 \$ en 2013.

La variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement est donnée en détails à la note 3 des états financiers.

Financement

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014, un financement privé pour un total de 1 170 275 \$ a été réalisé. Au cours de la même période en 2013, un financement privé avait rapporté 557 160 \$ net des frais de financement.

Investissement

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014, l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation et l'acquisition d'immobilisation a coûté 8 344 417 \$. La vente de lingots d'or a absorbé 7 208 469 \$ de dépenses. Donc, le coût net de l'investissement a été de 1 135 948 \$.

En 2013, pour la même période, les investissements avaient totalisé 2 235 266 \$. Un dépôt à terme réservé à l'exploration avait absorbé 1 050 000 \$ de ces dépenses laissant un montant net d'investissement de 1 185 266 \$.

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du troisième trimestre

A la fin du troisième trimestre de 2014, la trésorerie était de 418 785 \$, tandis qu'en 2013, elle était de 2 694 903 \$. La trésorerie disponible le 31 mars 2014 plus l'encaissement de la vente en avril 2014 de lingots d'or (1 235 613 \$) ainsi que l'encaissement d'un crédit d'impôt (931 269 \$) devraient être suffisants pour couvrir nos activités prévues au cours des mois prochains.

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement pour une période de neuf mois:

	2014	2013
	\$	\$
Clients	(1 235 652)	-
Intérêts à recevoir	(4 195)	(37 841)
Taxes à recevoir	(534 609)	116 431
Autres débiteurs	-	4 448
Droits miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	312 101	(737 064)
Frais payés d'avance	14 028	(8 253)
Créditeurs et charges à payer	744 562	(237 234)
	<u>(703 765)</u>	<u>(899 513)</u>

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie:

	2014	2013
	\$	\$
Amortissement	107 619	64 990
Impôts sur résultats	(53 890)	(234 900)
Charge de désactualisation	15 472	-
Rémunération à base d'actions	<u>14 100</u>	<u>51 900</u>
	83 301	(118 010)

Dépôt à terme

	2014	2013	2013
	31 mars	30 juin	31 mars
	\$	\$	\$
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,10 %, échéant en avril 2014, rachetable en tout temps	200 705	1 400 705	2 600 256
Portion du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation	-	-	-
	<u>200 705</u>	<u>1 400 705</u>	<u>2 600 256</u>

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres au 31 mars 2014 s'établit à 20 873 956 \$, comparé à 20 311 564 \$ à la fin de juin 2013. L'augmentation des capitaux propres provient de l'émission d'actions et de bons de souscription pour un total de 1 116 385 \$ plus la valeur d'une option consentie à un administrateur moins la perte nette pour la période (366 068 \$).

STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Mines Abcourt inc. a été constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 5R7. À la mine Abcourt-Barvue, la Société a des réserves de minerai exploitable économiquement. De plus, à la mine Elder, la Société procède présentement à l'extraction de minéralisation en or qui sera récupérée dans une usine de traitement à forfait située dans la province de Québec. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs dont, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Au 31 mars 2014, la Société présente un déficit cumulé de 336 068 \$ (135 266 \$ en mars 2013). Par le passé, la Société devait financer ses opérations par l'émission d'actions et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription. En ce moment, la direction a une attente raisonnable que le traitement de la roche minéralisée au cours des prochains exercices générera des produits suffisants qui permettront à la Société de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Par conséquent, elle continue d'adopter la base de continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers annuels.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le Comité d'Audit le 30 mai 2014.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

Les modifications à IAS 16 précisent que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés selon IAS 16 s'ils répondent à la définition des

immobilisations corporelles. Sinon, ils sont classés en stocks. La direction prévoit que ces modifications d'IAS 16 n'auront pas d'incidence significative pour la Société.

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires de Mines Abcourt inc. ont été préparés conformément aux normes IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers intermédiaires, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit de droits miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

Dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation

Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financement non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013, les sommes à dépenser en frais de prospection et d'évaluation se chiffrent à 0 \$.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation.

Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après:

Véhicule:	30 %
Mobilier et équipement	20 %

L'équipement de traitement, l'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas encore utilisés.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN ») et autres passifs. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts à terme, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de

trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière. La meilleure estimation des coûts futurs est le montant que la Société devrait raisonnablement payer pour éteindre son obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question. La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée en résultat net en tant que coût financier au fur et à mesure.

Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés. La direction de la Société a déterminé que la provision pour la restauration du site minier Elder se chiffre à 224 270 \$ au 31 mars 2014 (aucune au 31 mars 2013). Aucune autre provision n'est nécessaire en relation avec les autres propriétés de la Société.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Un bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixe lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les produits générés par la vente de minerai pendant la phase de développement d'un site minier sont considérés comme étant des produits directement attribuables au développement du site et ils sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif minier en développement. Les produits sont comptabilisés lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Conventions d'option sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont

censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfiques imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

a) Dépréciation de propriété minières et actifs de prospection et d'évaluation :

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2013, la Société a déprécié les frais de prospection et d'évaluation de la propriété Vezza pour un montant de 113 287 \$. Selon la meilleure estimation de la direction, la valeur de la propriété minière Vezza a été estimée au coût d'acquisition des claims.

b) Sources d'incertitude relative aux estimations

i) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercice futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessous. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

ii) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

c) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses obligations liées à la mise hors service d'actifs. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés. En date de l'état de la situation financière, les obligations liées à la mise hors services d'actifs représentent la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles.

- d) Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables
 - i) Date de début de la production commerciale

La Société évalue le degré d'avancement de la mine Elder pour déterminer le moment où celle-ci deviendra en production commerciale. La Société considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement des dépenses capitalisées vers l'actif Mine Elder en production. Les critères utilisés sont entre autres:

- L'atteinte d'un niveau d'activité prédéterminé;
- La capacité de soutenir une production continue et l'atteinte de résultats opérationnels constants sur une certaine période de temps;
- La teneur récupérée, la valeur du minerai ainsi que la génération de revenus significatifs;
- Le degré d'avancement des travaux de mise en valeur.

Toutes ses conditions seront évaluées par une étude de faisabilité qui devrait être produite au cours de l'année civile 2014.

INFORMATION ADDITIONNELLE EXIGÉE D'UN ÉMETTEUR ÉMERGENT

La Société fournit l'information sur les actifs d'exploration et d'évaluation reportés de ses états financiers intermédiaires pour la période terminée le 31 mars 2014. La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration et d'évaluation reportés.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION REPORTÉS

Les additions aux frais de prospection et d'évaluation pour la période de janvier à mars 2014, net des crédits reçus, ont totalisé 911 418 \$ comparés à 386 933 \$ l'année précédente.

Le gros des dépenses de cette année consiste en frais de mise en valeur de la mine Elder et en frais de forage au diamant. L'an dernier, les dépenses étaient reliées à des frais de forage au diamant et aux frais de dénoyage de la mine Elder.

Détails sur les deux plus importants items des frais de prospection et d'évaluation reportés pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014 :

- 1- La plus grande dépense provient de la mise en valeur de la mine Elder, au coût de 7 658 314 \$:
- 2- La deuxième plus grande dépense consiste en redevances pour un total de 205 699 \$.

Frais de prospection et d'évaluation

Pour les périodes de trois et neuf mois terminée le 31 mars 2014 et 2013, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

	2014 3 mois	2013 3 mois	2014 9 mois	2013 9 mois
	\$	\$	\$	\$
FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION:				
Frais de mise en valeur Elder	3 073 989	-	7 658 314	-
Redevances	72 154	-	205 699	-
Forage	43 532	-	96 119	90 763
Honoraires et dépenses ingénieurs	36 288	94 658	173 363	340 050
Dénoyage Elder	31 127	852 050	35 431	1 957 430
Autre frais d'exploration	20 427	42 894	22 412	45 312
Assurances, taxes	4 491	9 052	4 566	10 024
Analyses	2 502	5 921	6 208	15 238
Propriétés minières	945	7 439	28 185	12 712
Téléphone et électricité	839	10 076	6 972	22 306
Réparations	202	41	202	7 999
Évaluation préliminaire économique	-	(1 000)	-	125 651
	3 286 496	1 021 131	8 237 471	2 627 485
Droits miniers et crédit d'impôts relatif aux ressources	(122 222)	(634 198)	(192 022)	(737 064)
AUGMENTATION DES FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION REPORTÉS	3 164 274	386 933	8 045 449	1 890 421
Vente de lingots	(2 252 856)	-	(7 208 469)	-
Solde au début	14 287 174	12 685 563	14 361 612	11 182 075
Solde à la fin	15 198 592	13 072 496	15 198 592	13 072 496

Au 31 mars 2014, il y avait 5 044 tonnes de roches minéralisées en or, empilées en tas, en partie à la mine et en partie à l'usine. Le programme de mise en valeur s'est poursuivi au cours du trimestre de janvier à mars 2014 et 12 491 tonnes ont été extraites de la mine et 10 042 tonnes ont été traitée à l'usine Géant Dormant de mine Aurbec.

Frais de prospection et d'évaluation, par propriétés :

	Solde au 30 juin 2013	Augmentation 2014	Droits miniers et crédit d'impôt	Dépréciation	Vente lingots	Solde au 31 mars 2014
		\$		\$		\$
Abcourt – Barvue, Qc	3 505 449	228 592	74 322	-	-	3 659 719
Vendôme, Qc	200 925	888	53	-	-	201 760
Elder, Qc	7 305 330	7 938 450	101 089	-	(7 208 469)	7 934 222
Aldermac , Qc	616 457	551	221	-	-	616 787
Jonpol , Qc	627 127	40 805	16 337	-	-	651 595
	<u>12 255 288</u>	<u>8 209 286</u>	<u>192 022</u>	<u>-</u>	<u>(7 208 469)</u>	<u>13 064 083</u>

CAPITAL- SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration.

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie «A», sans valeur nominale, sans droit de vote.

Nombre illimité d'actions de catégorie «B», sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social «B» de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 31 mars 2014		Exercice clos le 30 juin 2013	
	Quantité	Montant \$	Quantité	Montant \$
Solde au début	167 019 772	34 936 391	162 034 772	34 445 765
Payés en argent (1)	11 720 000	780 629	1 742 000	150 882
Financement accréditif (2)	3 442 647	240 985	3 243 000	339 744
Propriétés minières	150 000	12 000	---	---
Solde à la fin	<u>182 332 419</u>	<u>35 970 005</u>	<u>167 019 772</u>	<u>34 936 391</u>

A la date de ce rapport, il y avait 182 332 419 actions de catégorie B (ordinaire) émises et en circulation.

Actions, options et bons de souscription émis au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mars 2014

Actions émises

En août et septembre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 742 unités à 700 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action jusqu'en août ou

septembre 2014. Le produit brut du placement de 519 400 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 57 711 \$.

Dans ce placement privé, il y avait 3 292 647 actions accréditatives à un prix de 0,085 \$ par action. Le produit brut du placement de 279 875 \$ a été présenté déduction faite et de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 49 390 \$.

Le 15 octobre 2013, la Société a émis 150 000 actions pour une valeur de 12 000 \$ pour une propriété.

En octobre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 4 300 000 actions de catégorie B (ordinaires) au prix de 0,08\$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie B et d'un demi bon de souscription; un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10\$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 344 000\$ sera présenté, déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 25 060 \$. La juste valeur de chaque bon de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 1,02 %, prix des actions à la date de l'émission de 0,07 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 55,2%.

En octobre 2013, la Société a aussi conclu un placement privé composé de 150 000 actions accréditatives de catégorie B (ordinaires) à 0,10\$ par action. Le produit brut de ce placement de 15 000\$ a été présenté, déduction faite du montant de la prime sur actions accréditatives, de 4 500\$.

Au 31 mars 2014, il y avait 182 332 419 actions de catégorie B émises.

Options

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2014, 300 000 options d'achat d'actions ont été accordées à un administrateur au prix de 0,10 \$ par action pour une période de cinq ans. Selon la formule Black-Scholes, ces options ont été évaluées à 14 100 \$ (voir plus de détails aux états financiers à la page 27).

Options en circulation au 31 mars 2014	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
		\$
7 500 000	2,17 ans / years	0,12
1 250 000	1,33 ans / years	0,10
600 000	3,67 ans / years	0,10
350 000	0,83 ans / years	0,10
200 000	0,25 ans / years	0,10
200 000	0,83 ans / years	0,10
100 000	0,83 ans / years	0,16
<u>300 000</u>	4,91 ans/years	0,10
10 500 000		

Bons de souscription

Au cours de la période, la Société a octroyé des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an (1,3 an en juin 2013), taux d'intérêt sans risque de 1,02 % (1,09 % en juin 2013), prix des actions à la date de l'octroi de 0,07 \$ (0,11 \$ en 2013), dividende prévu de 0 % (0 % en 2013) et volatilité prévue de 55,2 % (72 % en juin 2013).

Bons de souscription en circulation au 31 décembre 2013	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
871 000	0,16	Octobre 2014
3 710 000	0,10	Août 2014
<u>2 150 000</u>	0,10	Octobre 2014
<u>6 731 000</u>		

Options émises aux courtiers et au Intervenants

Toutes les options émises à des courtiers et à des intervenants ont expiré au cours des exercices précédents.

Valeurs mobilières convertibles

Aucune

Actions entières

Aucune

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Dette à long terme

La Société n'a pas de dette à long terme, autre que la provision liée à la restauration du site minier Elder.

Tous les montants recueillis lors de financement par actions accréditives en août, septembre et octobre 2013 (294 875 \$) ont été dépensés en frais de prospection et d'évaluation avant le 31 décembre 2013.

Redevances

<u>Propriétés</u>	<u>Redevance</u>
Elder	2 à 3 % NSR
Barvue	0,25/tonne courte sur l'ancienne propriété minière de Barvue et 1,0 à 1,5 % NSR sur certains claims adjacents
Vendôme	2% sur claims Xstrata
Abcourt	0
Tagami	1 à 2 % NSR
Jonpol	2,5 % NSR
Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Aldermac ouest	2% NSR

Environnement

Un bassin de sédimentation sur la propriété Abcourt-Barvue a été restauré au cours des années 2005 à 2010. Nous avons aussi implanté une usine de traitement d'eau pour le lixiviat provenant du bassin restauré. Les dépenses de restauration au cours du 3^e trimestre, suite à un ajustement, ont été de (1 000 \$) en 2014 et de 7 737 \$ en 2013.

De plus, un montant de 10 370 \$ a été dépensé sur le site Vendôme au cours du 1^{er} trimestre 2013 (0 \$ en 2014).

Provisions liées à la restauration du site minier Elder, au 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Solde au 30 juin 2013	208 798	-
Addition au cours de juillet 2013 à mars 2014	15 472	-
Solde à la fin	<u>224 270</u>	<u>-</u>

Le montant de l'obligation s'élève à 480 670 \$ et représente l'estimation des coûts de restauration du site minier Elder. Ce montant a été capitalisé sur une période de dix ans avec un taux d'inflation de 1,2 % et il a été actualisé par la suite à un taux de 10 %. Sa valeur actuelle se chiffre donc à 224 270 \$ au 31 mars 2014.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas conclu d'arrangement hors bilan.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux suivants présentent les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	Période de neuf mois close le 31 mars 2014	Période de six mois close le 31 mars 2013
	\$	\$
Société contrôlée par le chef de la direction et président de la Société		
Honoraires d'ingénieur inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	217 077	184 000
Dépenses refacturées incluses dans les frais de prospection et d'évaluation	15 722	30 442
Honoraires et frais de financement	8 000	12 000
Restauration d'un site minier	1 000	3 000
Redevances	113 097	-
Honoraires de consultants	3 163	7 000
Fournitures de bureau et maison		
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 mars	128 182	94 993
Administrateurs et hauts dirigeants		
Salaires et honoraires administratifs	4 611	18 100
Honoraires professionnels	17 388	-
Frais de financement	3 600	-
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	7 890	-
Fournitures de bureau et site web	2 895	-
Rémunérations à base d'actions	14 100	49 550
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 mars	-	-

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Au cours du troisième trimestre, la rémunération et paiements fondés sur des actions pour les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société se chiffrent à 14 100 \$ (51 900 \$ au 31 mars 2013).

PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. En février 2014, nous avons reçu un avis de non-conformité pour un dépassement au niveau du zinc à l'effluent final de la fosse en décembre 2013. En mai 2014, nous avons reçu un autre avis de non-conformité pour un dépassement de la moyenne mensuelle du zinc pour le mois de février 2014, à l'effluent final de la fosse. Suite à ce 2^e avis de non-conformité, nous avons échantillonné l'eau de la fosse à trois endroits différents et à des profondeurs variables. La décharge de la fosse se combine au réseau de drainage du site. Nous avons donc pris des échantillons à différents endroits sur le site de la mine pour trouver l'endroit d'où provient la contamination. Les résultats sont en attente. Nous croyons que ces dépassements sont causés en partie par les travaux de restauration de l'ancien parc à résidus Barvue par le ministère des Ressources Naturelles du Québec. Nous envisageons la possibilité de construire une usine de traitement pour l'eau de la fosse, au cours de l'été prochain. Toute dépense courante sera comptabilisée aux résultats de l'exercice.

De même, toute dépense engagée lors de la restauration du site sera comptabilisée aux résultats de l'exercice en cours lorsqu'il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aura des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs, ou la Société.

ENGAGEMENTS

En février 2007, la Société a signé une entente avec Aur Resources inc. (société remplacée par Teck Cominco Limited suite à une fusion). En vertu de cette entente, la Société pouvait acquérir 100 % de la propriété Jonpol. La Société devait effectuer certains paiements et réaliser des dépenses au coût de 1,1 M\$. Au 31 décembre 2013, la Société avait satisfait à toutes ses obligations et la propriété nous a été cédée.

La Société a loué avec option d'achat un compresseur de marque Ingersoll Rand usagé, au montant de 40 000\$, payable par versements mensuels de 3 000 \$, durant une période de 12 mois et d'un paiement final de 4 000 \$.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Prière de voir la note 17 à la page 34 des États Financiers trimestriels du 31 mars 2014.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Mines Abcourt inc, possède deux projets miniers à un stade avancé de développement, en Abitibi, Québec, Canada :

- Un projet d'or comprenant les propriétés Elder et Tagami près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada,
- Un projet d'argent et de zinc comprenant les propriétés Abcourt-Barvue et Vendôme à Barraute, au nord de Val-d'Or, Québec, Canada,

et deux projets à un stade avancé d'exploration, aussi en Abitibi, Québec, Canada :

- La propriété Aldermac, située près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,
- La propriété Jonpol, située près d'Amos, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,

Voici quelques informations sur chacune de ces propriétés :

LA MINE ELDER-TAGAMI

La mine Elder-Tagami est détenue à 100 % par Abcourt. Cette mine est avantageusement située à seulement six milles (10 km) au nord-ouest de la communauté minière de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété comprend 34 claims contigus et une concession minière couvrant une aire de 876 hectares. Plusieurs petites redevances sont payables sur différentes parties de la propriété.

L'aménagement de surface comprend un bureau, un bâtiment de service, une chambre de treuil et un chevalement de puits. La mine est desservie jusqu'à une profondeur de 794 mètres (2 606 pieds) par deux puits et 16 niveaux. Presque tout le matériel minier est disponible et toutes les installations minières sont en place. La mise en valeur de la mine est en cours.

Le minerai de la veine No 1 se trouve dans plusieurs veines de quartz ayant une direction N-40°-E à la surface, mais est-ouest à 305 mètres (1 000 pieds) de profondeur avec un pendage moyen de 22° vers le sud-est. Par exception, la veine No 4 a une direction nord-sud et un pendage de 22° vers l'est. La veine CDR est située à 4 500 pieds (1 377 m) au sud de la veine No 1.

De 1984 à 1989, environ 23 M \$ furent dépensés sur cette propriété par la société en co-participation Ressource Aunore Inc – Nova Beaucage Mines Limited. Les bâtiments et les installations de surface furent mis en place et le matériel minier fut acheté. La mine fut dénoyée, 4 268 mètres (14 000 pieds) de vieilles galeries furent réhabilitées, le puits fut approfondi de 15 mètres (50 pieds), de nouvelles recettes furent établies aux niveaux supérieurs du puits No 2, soit au 4^e, 5^e et 6^e niveaux, un système de cheminées à minerai et de cheminées à stérile avec des poches de chargements fut établi, 142 trous de forage au diamant en surface et 75 sous terre

furent forés, approximativement 2 134 mètres (7 000 pieds) de nouvelles galeries furent excavés, des cheminées de ventilation furent aussi percées, et quelques chantiers de production furent commencés. Environ 13 200 tonnes de minerai furent extraites avec une teneur de 0,198 once d'or à la tonne. Suite à une baisse du prix de l'or, la mine fut fermée.

De 1995 à 2012, plusieurs programmes de forage en surface ont été réalisés et les résultats obtenus ont servi à la révision des ressources 43-101. Nous avons de plus complété la conversion au système métrique de toutes les anciennes données. Cette révision des ressources a été complétée par une personne qualifiée, soit M. Jean-Pierre Bérubé, Ing.

Voici les résultats des calculs faits en 2012 :

Table 1a – Ressources mesurées et indiquées à Elder et Tagami

ZONE	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES + INDIQUÉES			ONCES D'OR
	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	
ELDER	512 739	6,68	2,20	671 139	6,50	2,16	1 183 878	6,58	2,18	250 341
CDR				4 172	16,49	2,50	4 172	16,49	2,50	2 213
TAGAMI	—	—	—	173 162	6,54	2,10	173 162	6,54	2,10	36 391
TOTAL	512 739	6,68	2,20	848 473	6,55	2,10	1 361 212	6,60	2,14	288 945

Table 1b – Ressources présumées à Elder et Tagami

ZONE	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	ONCES D'OR
ELDER	412 668	5,76	1,92	76 392
CDR	50 248	5,15	1,83	8 328
TAGAMI	175 384	5,69	1,68	32 106
TOTAL	638 300	5,70	1,85	116 826

En se basant sur les récentes ressources (43-101), une étude économique préliminaire (P.E.A.) a été réalisée pour déterminer si d'autres travaux d'exploration étaient nécessaires afin d'augmenter les ressources avant de considérer la mise en valeur de la mine, ou non.

L'étude d'évaluation économique préliminaire sur la mine Elder, préparée selon le règlement 43-101, par Roche, Groupe-Conseil Ltée et des conseillers indépendants, indique que suffisamment de ressources sont disponibles (voir tableau 3 ci-après).

Cette étude est basée seulement sur les ressources 43-101 de la mine Elder, telles que calculées par M. Jean-Pierre Bérubé, Ing., indiqué ci-dessus (voir communiqué de presse du 25 avril 2012) et déposées sur SEDAR le 9 mai 2012. Elle ne tient pas compte des ressources indiquées et présumées en or de la propriété Tagami, adjacente à la mine Elder et de nouvelles ressources qui pourraient être trouvées avec des travaux d'exploration.

L'étude économique préliminaire inclus une faible partie des ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives géologiquement pour leur attribuer des considérations économiques qui les caractériseraient comme des réserves de minerai, et il n'y a pas de certitude que l'évaluation économique se réalisera. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves de minerai n'ont pas une viabilité économique démontrée.

Les personnes qualifiées responsables du rapport 43-101 sont Pierre Casgrain, Ing., Garand Gagnon, Ing., Alain Dorval, Ing., et Martin Magnan, Ing., de Roche Ltée, Groupe-Conseil et ses conseillers indépendants Lise Chénard, Ing., Michel Bilodeau, Ing., et Jean-Pierre Bérubé, Ing. Ce rapport a été déposé sur SEDAR.

Voici un extrait du rapport de Roche :

GÉNÉRAL

Une analyse économique / financière préliminaire du projet a été réalisée en utilisant le modèle du flux de trésorerie. Le modèle est construit en utilisant le flux de trésorerie annuel en dollars constants (3^e trimestre 2012). Il n'y a pas de provision pour tenir compte de l'inflation. Tel que requis pour l'évaluation financière du projet d'investissement, l'évaluation est faite sur une base de 100 % équité i.e. on ignore d'où provient le capital, dette ou équité.

Les résultats sont présentés sur une base avant impôts. Le modèle reflète le cas de référence macro-économique et les suppositions techniques données dans ce rapport.

SUPPOSITIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

Les principales suppositions macro-économiques utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 1** ci-dessous.

Le prix de l'or est évalué selon la moyenne du London Fix au cours des trois dernières années. L'analyse de la sensibilité examine des variations de 30 % au-dessus et en dessous du prix de référence.

Tableau 1 – Suppositions macro-économiques

Article	Unité	Valeur
Prix de l'or	\$US/on	1 436
Taux de change	CAD/USD	1,00
Taux d'escompte	% par année	8
Variation du taux d'escompte	% par année	6 & 10

En plus du taux d'escompte de 8 %, deux autres variances, soit 6 et 10%, sont utilisées pour calculer la valeur nette présente du projet. Ces taux d'escompte représentent la moyenne pondérée possible des coûts de capitaux à l'investisseur.

REDEVANCES MINIÈRES

L'analyse financière incorpore des ententes de redevances qui résultent en trois taux de paiement qui dépendent de la localisation des ressources extraites. Une redevance au taux de 3 % NSR s'applique aux ressources extraites des niveaux 1 à 9, une redevance de 2,5 % NSR s'applique aux ressources extraites du niveau 10 et une redevance au taux de 2 % NSR s'applique aux ressources extraites des niveaux 11 à 15.

SUPPOSITIONS TECHNIQUES

Les suppositions techniques principales utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 2**:

Tableau 2 – Suppositions techniques

Articles	Unité	Valeur
Ressources totales extraites	K tonnes	1 488,9
Taux d'extraction projeté	Tonnes usinées / année	150 000
Durée de la mine	Années	10,4
Teneur moyenne usinée	g/t Au	5,48 ⁽¹⁾
Récupération à l'usine	%	94
Production totale d'or	K onces	246,5
Coût moyen d'extraction	(\$ / tonne extraite)	66,41
Coût de transport à l'usine	(\$ / tonne extraite)	12,50
Coût moyen d'usinage à forfait	(\$ / tonne extraite)	32,73
Coût d'administration et de dépenses générales	(\$ / tonne extraite)	15,34
Coût d'affinage	(\$ / on Au)	3,00

⁽¹⁾ 5,48 g/t correspond à 0,176 once d'or / tonne

Au cours de la première année, l'extraction du minerai sera augmentée graduellement et totalisera 80 000 tonnes. Au cours des années suivantes, l'extraction du minerai sera de 150 000 tonnes par année.

Un sommaire des résultats pour le cas de référence est donné dans le **Tableau 3** ci-après.

Le flux de trésorerie pour le cas de référence est indiqué dans le **Tableau 4** du rapport.

MODÈLE FINANCIER ET RÉSULTATS

Dans le **Tableau 3** et le flux de trésorerie, on constate ce qui suit :

Un revenu total à la mine de 353,3 M\$ est projeté. Ce montant correspond à une moyenne de 237,27 \$ par tonne usinée.

Les dépenses totales de pré-production sont évaluées à 2,1 M\$, excluant le fonds de roulement et le capital requis au cours de l'exploitation, en excluant le coût de la fermeture, est évaluée à 2,2 M\$. Au début, un fonds de roulement égal à 6 mois de dépenses pour l'année 1, est prévu et ce fonds est réduit à un montant équivalent à 3 mois de dépenses par la suite. Le montant du capital et le coût des pièces de rechange sont inscrites dans les dépenses capitales indirectes et sont comprises dans le fonds de roulement initial. Le fonds de roulement initial est de 5,3 M\$. Des montants additionnels seront injectés, ou retirés, lorsque les dépenses d'exploitation augmenteront ou diminueront durant la vie de la mine. Un montant de 0,6 M\$ est prévu pour les dépenses de fermeture.

Le coût total des dépenses d'exploitation est évaluée à 200,7 M\$ pour la durée de la mine, soit une moyenne de 134,83 \$ par tonne usinée. Le coût total des paiements pour les redevances (NSR) est évalué à 9,8 M\$, ou une moyenne de 6,56 \$ par tonne usinée.

Les résultats financiers indiquent un flux de trésorerie de 137,9 M\$ avant impôts, une valeur nette présente de 81,8 M\$ avec un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôts de 140,5 % et une période de recouvrement du capital de 1,1 année.

Tableau 3 – Sommaire de l'évaluation du projet

Articles	Cas de référence (M\$ C)
Revenu total à la mine	353,276
Dépenses capitales de pré-production (excluant pièces de rechange)	2,121
Dépenses capitales au cours de l'exploitation	2,228
Fonds de roulement initial	5,317
Coût de fermeture de la mine	0,562
Coût total d'exploitation	200,745
Coût des redevances (NSR)	9,766
Flux de trésorerie avant impôts	137,854
Valeur nette présente (8 %) avant impôts	81,823
Valeur nette présente (6 %) avant impôts	92,562
Valeur nette présente (10 %) avant impôts	72,636
Taux de rendement interne avant impôts (%)	140,5
Période de recouvrement du capital (années)	1,1

ANALYSES DE SENSIBILITÉ

Une analyse de sensibilité indique, à l'intérieur de la précision des estimations de coût, que la viabilité du projet n'est pas affectée par une sous-estimation des dépenses capitales et des frais d'extraction, pris séparément. La valeur nette présente est plus sensible à des variations des coûts d'exploitation et au prix de l'or. **Un prix de l'or d'environ 875 \$ par once résulte en une situation de ni perte, ni profit, i.e., donne une valeur nette présente de zéro à un taux d'escompte de 8 %.**

Le rapport complet a été déposé sur SEDAR sous le titre de « rapport technique » et sur notre site web.

Cette étude économique positive justifie la continuation d'un programme de mise-en-valeur de la mine Elder avec l'objectif de compléter une étude de faisabilité et de mettre la mine en production aussitôt que possible (à l'intérieur des prochains 6 mois).

OPÉRATIONS COURANTES

Présentement, nous procédons à la mise en valeur de la mine avec une équipe d'une cinquantaine d'employés. N'ayant pas obtenu le financement nécessaire pour procéder selon le plan ayant servi à préparer le PEA, nous avons dû modifier l'approche. Dès que nous avons obtenu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et les permis d'explosifs de la Sûreté du Québec en avril 2013, nous avons commencé la préparation de chantiers et l'extraction de minerai. La réhabilitation et l'excavation de galeries ont été retardées jusqu'à ce que nous recevions des revenus de l'usinage de la minéralisation extraite. Ceci a eu pour effet de retarder l'accès à de nouveaux chantiers de production, mais nous a permis de préserver nos fonds.

Les travaux de mise en valeur dans la mine ont commencé en mai 2013 et le traitement de la minéralisation en or à l'usine d'Aurbec a débuté le 2 octobre 2013. Au cours de la période de mai à décembre 2013 et du trimestre de janvier à mars 2014, les résultats ont été comme suit :

	Mai – Décembre 2013 Période de 8 mois (3,015 T / mois)	Janvier – Mars 2014 Période de 3 mois (4,164 T / mois)
Production de la mine, tonnes	24 110	12 491
Traitées à l'usine, tonnes	22 333	10 042
Teneur à l'usine, gramme Au / t	5,12	4,66
Récupération à l'usine	96,2 %	96,8 %
Or récupéré, onces	3 683,83	1 515 ±
Argent récupéré, onces	992,75	1 015 ±
Montant reçu de la vente de l'or et de l'argent	\$4 955 633	\$2 252 856 ±
Minerai en tas à la fin de la période, tonnes	1 777	5 044
Avancement de galeries, mètres	73,8	172,0
Nombre moyen d'employés	42	53

Comme vous pouvez le voir, les choses progressent bien. Nous prévoyons atteindre la pleine production (150 000 tonnes par année) dans la deuxième partie de l'année du calendrier 2014.

La direction de la Société estime que l'usinage de la minéralisation en or produira suffisamment de revenus pour couvrir la plupart, sinon tous les coûts futurs d'extraction au cours de la période de mise en valeur. Si ces fonds ne sont pas suffisants, la Société devra comme par le passé, se financer par l'émission d'actions ou par dette. Avec les fonds disponibles provenant de la vente de l'or, la Société accélérera la phase de mise en valeur avec l'objectif d'atteindre sa pleine capacité de production au milieu de 2014.

Pour Elder-Tagami, les étapes suivantes restent à franchir :

- Embaucher des mineurs pour accroître la cadence d'extraction;
- Réhabiliter ou prolonger des galeries pour avoir accès à de nouveaux chantiers;
- Évaluer d'autres possibilités plus économiques pour le traitement du minerai. Plusieurs usines dans la région sont disponibles ou ont une capacité excédentaire;
- Faire une mise à jour des ressources 43-101 à la mine Elder et réaliser une étude de faisabilité en 2014;
- Décider d'aller en production commerciale dès que tous les éléments nécessaires à cette décision seront en place;
- Si possible, faire un financement de 2 à 3 M\$ par dette pour accélérer la mise en valeur de la mine, augmenter la production et accroître le fonds de roulement.

N'étant pas encore en exploitation, nous n'avons pas de plan d'expansion ni d'augmentation de la productivité.

Notre budget pour l'année 2014 sera en fonction des revenus provenant de la vente de l'or. Pour cet exercice, notre budget est de l'ordre de 19,3 M\$ pour l'extraction d'environ 89 000 tonnes contenant environ 15 000 onces d'or récupérables.

PROPRIÉTÉ ABCOURT-BARVUE

La propriété Abcourt-Barvue est avantageusement située à Barraute, à 60 kilomètres (35 milles) au nord de la ville minière de Val-d'Or au Québec. Elle couvre 5 865 hectares avec 139 claims miniers et deux (2) concessions minières détenues à 100% par Abcourt.

Du zinc fut découvert en surface en 1950 sur le groupe de claims Barvue. La propriété fut exploitée de 1952 à 1957 avec une fosse à ciel ouvert par Barvue Mines Limited et de 1985 à 1990 avec une exploitation souterraine par Mines Abcourt inc.

Notre objectif est la mise en exploitation de cette propriété. De 2002 à 2007, plusieurs programmes de forage au diamant et diverses études techniques ont été réalisés pour supporter l'étude de faisabilité et nos demandes de permis. L'étude de faisabilité est terminée mais diverses alternatives sont considérées pour améliorer la profitabilité de ce projet. En février 2011, Abcourt a acheté l'intérêt de Xstrata Zinc Canada Division dans quinze demi-claims faisant partie de la propriété Vendôme. L'achat de ces claims nous permettra d'ajouter Vendôme dans le projet Abcourt-Barvue.

En mai 2006, une première révision des ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été réalisée par une personne indépendante qualifiée, M. Jean-Pierre Bérubé ingénieur, consultant pour MRB et Associés de Val-d'Or, Québec, Canada. Cette révision a été faite en accord avec le Règlement 43-101. En 2014, une deuxième révision des ressources de cette propriété a été faite par M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur (voir ci-après). Ces rapports sont disponibles sur SEDAR.

Genivar, Limited Partnership, de la ville de Québec et Bumigene inc., de la ville de Montréal, ont réalisé une étude de faisabilité qui a été publiée en février 2007. Avec cette étude de faisabilité, presque toutes les ressources ont été reclassées en réserves prouvées et probables de minerai. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

La réalisation du projet d'exploitation prévoit l'extraction de 85 % du minerai dans une fosse à ciel ouvert et le traitement du minerai dans une usine construite sur le site de la mine avec une capacité de 1 800 tonnes par jour, pour un total de 650 000 tonnes par année. Le montant requis pour la mise en exploitation selon le scénario proposé dans l'étude de faisabilité de 2006 est de 71 M\$ en incluant le fond de roulement. Cependant, nous avons évalué plusieurs autres scénarios depuis ce temps (pas 43-101) avec des coûts de 46 M\$ à 70 M\$. Nous considérons aussi la possibilité de rouler cet actif dans une nouvelle compagnie. Avant d'agir dans ce sens, nous devons choisir le meilleur scénario en fonction du prix des métaux et mettre à jour l'étude de faisabilité. La mise en exploitation dépendra des financements que nous pourrons réaliser et nous n'avons pas de garantie que nous trouverons les fonds nécessaires.

Au cours de la période de janvier à mars 2014, un total de 90 700 \$ a été dépensé. L'activité principale a été la révision des ressources 43-101 par M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur consultant. M. Bérubé est une personne qualifiée indépendante. Au cours de cette période, le coût de cette étude a été de 15 300 \$. Il y eu aussi le forage de trois trous pour un total de 573 mètres, pour une dépense d'environ 54 000 \$.

Le trou BB13-02 a recoupé plusieurs indices de minéralisation comme suit :

<u>DE</u>	<u>À</u>	<u>LONGUEUR</u> <u>MÈTRES</u>	<u>ARGENT</u> <u>g/t</u>	<u>ZINC</u> <u>%</u>
166,10	171,00	4,90	2,15	0,61
253,00	254,00	1,00	6,30	1,82
268,00	279,60	11,60	6,61	0,48
285,10	287,20	2,10	5,93	3,08

Voici un tableau comparatif des ressources de 2014 et de celle de 2006 :

Ressources de toutes catégories

CATÉGORIE	Estimation de 2014			Estimation de 2006		
	TONNES	Ag (g/t)	Zn (%)	TONNES	Ag (g/t)	Zn (%)
Mesurées	6 284 000	43,98	3,09	6 516 000	58,32	3,33
Indiquées	1 799 000	95,51	2,94	503 000	98,35	3,44
M + I	8 083 000	55,45	3,06	7 019 000	61,19	3,33
Présumées	2 037 000	114,16	2,89	1 506 000	120,53	2,98

Il est estimé que 77 % des ressources mesurées et indiquées pourraient être extraites à partir d'une fosse à ciel ouvert et 23 % à partir d'une exploitation souterraine.

L'augmentation du tonnage entre les estimations de 2006 et de 2014 provient du forage au diamant supplémentaire de 2010 et 2011 et de l'augmentation substantielle du prix de l'argent, ce qui nous a permis d'utiliser une teneur de coupure inférieure.

Nous prévoyons construire une usine de traitement d'eau à la chaux au cours de l'été et commencer le dénoyage de la fosse Barvue avec un budget d'environ 500 000 \$

LA PROPRIÉTÉ VENDÔME

La propriété Vendôme est située à 11 kilomètres (sept milles) au sud de la propriété Abcourt-Barvue. Elle comprend 59 claims pour un total de 2 546 hectares, détenus à 100 % par Abcourt.

Le gisement Vendôme fut découvert en 1951 par un pionnier de la technologie minière, l'ingénieur Paul R. Geoffroy. En 1954, un puits standard à trois compartiments fut descendu jusqu'à une profondeur de 160 mètres (525 pieds) et trois galeries furent établies à des profondeurs de 76 mètres (250 pieds), 114 mètres (375 pieds) et 153 mètres (500 pieds) respectivement. Un total de 2 134 mètres (7 000 pieds) de galerie et de cheminées furent excavées et 540 trous de sondages pour un total de 66 700 mètres (218 776 pieds) furent forés sous terre. À la même époque, les gisements **Barvallée** et **Belfort**, détenus à 100 % par Abcourt, ont été découverts par des forages de surface sur la continuation de la zone minéralisée vers l'ouest. Quelques sondages ont de plus trouvé de la minéralisation en or dans le batholith de Mogador.

En 1987, des installations minières de surface furent mises en place et une galerie inclinée de 76 mètres fut excavée.

En 1998, Abcourt a foré neuf trous pour un total de 1 505 mètres (4 936 pieds) dans le secteur Barvallée de la propriété et les résultats ont été très encourageants.

En 2011, tel qu'indiqué précédemment, quatre trous forés pour confirmer les ressources historiques ont donné d'excellents résultats. Voir notre communiqué de presse du 9 août 2011. Une évaluation des ressources, en accord avec le Règlement 43-101, a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur consultant, et un rapport a été publié le 12 février 2013. M. Bérubé est une personne qualifiée, indépendante.

Voici les ressources 43-101 de Vendôme (2013) :

<u>Catégorie</u>	<u>Tonnes</u>	<u>Teneur</u>			
		<u>Au</u> <u>g/t</u>	<u>Ag</u> <u>g/t</u>	<u>Cu</u> <u>%</u>	<u>Zn</u> <u>%</u>
Mesurées	347 890	1,46	73,97	0,52	9,78
Indiquées	<u>364 332</u>	<u>1,00</u>	<u>47,15</u>	<u>0,74</u>	<u>5,33</u>
Total M + I	712 332	1,23	60,11	0,63	7,50
Présumées	<u>305 769</u>	<u>0,99</u>	<u>36,77</u>	<u>0,49</u>	<u>4,30</u>

LA PROPRIÉTÉ ALDERMAC

En janvier 2007, nous avons annoncé la signature d'une option d'achat de 4 ans pour 100% de la propriété Aldermac située dans le canton Beauchastel près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada. Cette propriété de 303 hectares est le site d'une ancienne mine desservie par un puits de trois compartiments, 495 m de profond avec 9 niveaux, ayant produit dans le passé, 2 million de tonnes courtes de minerai avec une teneur de 1,78 % cuivre, 0,2 oz/t Ag, 0,02 oz/t Au et environ 1,50 % zinc.

Autour de l'ancienne mine et 300 m plus à l'est où un nouveau gisement a été découvert en 1987, les ressources historiques sont comme suit :

	<u>Tonnes courtes</u>	<u>Cu %</u>	<u>Zn %</u>	<u>Ag oz/t</u>
Autour de l'ancienne mine	620 000	1,60 ±	2,00 ±	0,2
Nouveaux gisements à l'est	<u>1 150 000</u>	<u>1,50</u>	<u>4,13</u>	<u>0,9</u>
Total	1 770 000	1,54	3,38	0,6

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Les ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Ceci étant dit, Abcourt croit que ces estimations, plus particulièrement celles préparées par Wright Engineers ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Un programme de forage de surface de 22 trous totalisant 5 514 mètres a été réalisé au cours de l'hiver 2008 au coût de 601 399\$. Plusieurs excellentes valeurs sur des largeurs importantes ont été recoupées et ont fait l'objet de communiqué de presse et dans les rapports annuels précédents.

Ayant mis en priorité les projets Elder-Tagami et Abcourt-Barvue, des travaux mineurs ont été réalisés sur cette propriété en 2013. Toutefois, cette propriété est intéressante et des travaux seront faits dès que des fonds seront disponibles.

LA PROPRIÉTÉ JONPOL

En mars 2007, Abcourt a annoncé la signature d'une option d'achat de sept ans pour acquérir 100 % de la propriété Jonpol située dans le canton Dalquier à l'est d'Amos, Québec, Canada. Cette propriété de 880 hectares a fait l'objet de plusieurs programmes d'exploration dans le passé et trois puits y ont été creusés dont un a atteint une profondeur de 152 mètres.

Tous ces travaux ont permis de délimiter les ressources historiques suivantes :

Zone	Date	Auteur	Tonnes courtes	% Cu	% Zn	oz/t Ag
Upper Ag-Zn	1969	Waisberg ⁽¹⁾	20 000	--	4,0	8,0
Jay Copper	1969	Waisberg	26 000	3,5	--	1,0
Main West Cu	1974	Kilborn ⁽²⁾	1 946 000	1,04	--	0,02
Lower Ag-Zn-Cu	1983	Getty ⁽³⁾	815 000	1,25	3,21	3,55

⁽¹⁾ S,Waisberg, 1969, Conigo Mines Ltd

⁽²⁾ H,B, Hicks, 1974, Kilborn Egeineering Ltd, rapport préliminaire d'une étude pour l'exploitation et l'usinage de 1 000 tonnes par jour,

⁽³⁾ D, Titaro, 1983, Getty Canadian Mines Ltd, sommaire des travaux.

De plus, plusieurs valeurs significatives en or ont été obtenues dans les forages.

Ces informations proviennent d'un rapport préparé par Monsieur C.M. Cooke, géologue senior de projet pour Aur Resources, daté de novembre 1992.

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Ces ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Cependant, la Société croit que ces estimations, particulièrement celles préparées par Kilborn et Getty, ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Aur Resources Inc, avec qui nous avons négocié la première entente s'est fusionnée avec Teck-Cominco Limited. Nous avons renégocié cette entente et avons obtenu des conditions plus favorables.

Forage au diamant au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2012

Nous avons foré neuf (9) trous au cours du premier trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012. Huit de ces trous ont été forés sur le prolongement d'une zone d'argent indiquée par d'anciens forages. Ces trous n'ont donné que de faibles valeurs. Le neuvième trou a été foré au

contact de la rhyolite et de tuf et a recoupé un mètre titrant 267,50 grammes d'argent par tonne et 0,24 % de zinc, à environ 100 mètres de profondeur. Les dépenses encourues pour ces forages ont été de 225 789\$.

Forage au diamant au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2013

Les dépenses encourues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013 ont été de 166 825 \$, comprenant 90 688 \$ pour des forages et 70 845 \$ pour des frais d'ingénieurs et de techniciens.

Forage au diamant au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2013

Au cours de ce trimestre, un trou de 174 mètres a été foré. Il a recoupé plusieurs zones avec des teneurs faibles en argent.

LA PROPRIÉTÉ VEZZA

En 2009 et 2010, Abcourt a acquis par jalonnement 85 claims et 19 cellules totalisant 2 233 hectares dans le canton VeZZa, au Québec. Cette propriété couvre environ 8 km le long de la zone de déformation Casa-Berardi – Douay – Cameron, où plusieurs valeurs en or ont été rapportées par le passé. Cette nouvelle propriété est au stade de l'exploration et il n'y a pas de gisement économique connu.

Nous avons, l'an dernier, foré quatre trous (1 011 mètres) sur le contact sédiments/volcaniques porteur d'une minéralisation en pyrite aurifère. Aucune valeur significative n'a été recoupée. Ces travaux ont été réalisés pour le renouvellement des claims.

Au cours de l'exercice, la Société a décidé de déprécier les frais de prospection et d'évaluation du projet VeZZa et laisser tomber 11 cellules, compte-tenu qu'elle a priorisé d'autres projets miniers.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

La personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, qui est responsable de l'information technique relative aux propriétés minières de la Société, est monsieur Renaud Hinse, ingénieur minier, président et chef de la direction d'Abcourt.

RISQUES ET INCERTITUDES

FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités et ses affaires, la Société est confrontée aux facteurs de risque suivants:

Fluctuations de la valeur marchande de l'or et des métaux

La rentabilité des activités d'exploitation de la Société et, par extension, la valeur de ses propriétés minières, sont directement liées à la valeur marchande de l'or et des métaux. La valeur marchande de l'or et des métaux fluctue et est touchée par plusieurs facteurs qui échappent à la

volonté d'une société minière. Si la valeur marchande de l'or et des métaux devait chuter de façon importante, la valeur des propriétés minières de la Société pourrait aussi chuter de la même manière et la Société pourrait ne pas être en mesure de récupérer son placement dans ces intérêts ou ces propriétés. Le choix d'une propriété aux fins de l'exploration ou de l'aménagement, la décision de construire une mine et de la mettre en production et la décision d'engager les fonds nécessaires pour atteindre ces objectifs sont des décisions qui doivent être prises bien avant que l'on puisse tirer des revenus de la production. Les fluctuations de la valeur marchande entre le moment où ces décisions sont prises et le début de la production peuvent avoir des incidences draconiennes sur les aspects économiques de l'exploitation d'une mine.

Risques financiers

Des fonds supplémentaires seront sans doute nécessaires à l'avenir pour financer les travaux d'exploration et d'aménagement de la Société. La Société peut obtenir du financement soit au moyen d'emprunts, soit en émettant des titres de participation supplémentaires. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir ce financement. De plus, même si elle réussit à obtenir ce genre de financement, rien ne garantit que la Société réussira à l'obtenir selon des modalités qui lui sont favorables ou encore qu'il y aura suffisamment de fonds pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs, ce qui pourrait avoir des incidences défavorables sur son entreprise et sa situation financière.

Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière

L'exploration et la mise en valeur de ressources minérales est une activité hautement spéculative qui comporte un haut niveau de risque qu'il sera difficile d'éviter même avec une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, la plupart des travaux d'exploration ne sont pas considérés comme une réussite, car ils aboutissent rarement à la découverte d'une minéralisation suffisante en termes de qualité ou de quantité qui peut être exploitée de façon rentable. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. **Rien ne garantit que la Société découvrira des quantités suffisantes de minerai pour justifier des activités d'extraction. De plus, rien ne garantit que les propriétés minières de la Société atteignent l'étape de la production commerciale.** La durée de vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille et sa teneur. D'autres facteurs comprennent la proximité du gisement par rapport à l'infrastructure, la capacité de production des installations minières et de l'équipement de traitement, les fluctuations du marché, les réclamations potentielles de la part des Autochtones et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minéraux, la protection de l'environnement et des terrains agricoles. Il est difficile de prévoir avec exactitude quelles seront les incidences de ces facteurs et ceux-ci pourrait empêcher la Société d'obtenir un rendement du capital investi convenable.

Respect de la réglementation, risques associés à l'obtention des permis et responsabilités environnementales

Les activités d'exploration, de mise en valeur, d'aménagement et d'extraction sont assujetties à un vaste ensemble de lois et de règlements tant au palier fédéral que provincial au Canada

régissant l'exploration, l'aménagement, la production, les taxes, les normes de travail, l'enlèvement des déchets, la protection et la conservation de l'environnement, la remise en état des lieux, la protection du patrimoine historique et culturel, la sécurité de la mine et des travailleurs, les substances toxiques et une foule d'autres questions. Les coûts associés à la découverte, l'évaluation, la planification, la conception, l'aménagement, la construction, l'exploitation et la fermeture d'une mine et d'autres installations en conformité avec ces lois et règlements sont importants. Les coûts et les retards associés au respect de ces lois et règlements pourraient faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure de procéder avec l'aménagement ou l'exploitation d'une mine.

L'exploitation minière en particulier (et le droit de propriété ou l'exploitation de terrains sur lesquels des activités d'extraction minière ont eu lieu dans le passé) est assujettie à des risques et des responsabilités éventuels concernant la pollution de l'environnement et l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre de l'exploration et la production minière. En règle générale, la Société (ou d'autres Sociétés exerçant des activités au sein de l'industrie diamantifère) n'est pas en mesure d'obtenir à un coût raisonnable une couverture d'assurance contre les risques environnementaux (y compris la responsabilité éventuelle pour la pollution et d'autres risques résultant de l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre des travaux d'exploration et de production). Dans la mesure où la Société est assujettie à des responsabilités environnementales, l'acquiescement de ces obligations pourrait réduire les fonds qui seraient autrement à sa disposition et cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Les lois et les règlements conçus pour assurer la protection de l'environnement sont en constante mutation et, en règle générale, ces lois et règlements deviennent plus rigoureux.

Risques liés aux titres des propriétés

Bien que la Société ait pris des mesures raisonnables pour s'assurer d'avoir un titre de propriété en bonne et due forme concernant ses terrains, rien ne garantit que le titre de propriété à l'égard de l'un quelconque de ses terrains ne sera pas contesté. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides concernant des portions des intérêts de la Société.

Conditions propres à l'industrie

L'exploration et l'aménagement de ressources minérales comportent un niveau de risque élevé que même une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire ne peuvent éliminer. La découverte d'un gisement pourrait s'avérer extrêmement rentable, mais il y a très peu de terrains faisant l'objet de travaux de prospection qui sont transformés en une mine productrice. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. Rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'aménagement prévus par la Société donneront lieu à une exploitation minière rentable. La vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, la teneur et la proximité des infrastructures, de même que la nature cyclique des cours des métaux et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. Il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions de ces facteurs, mais chacun d'entre eux peut empêcher la Société d'obtenir un rendement adéquat du capital investi.

Perspective

La direction continuera de gérer ses fonds de façon rigoureuse, son principal objectif étant d'optimiser le rendement du capital investi pour les actionnaires de la Société. La stratégie d'aménagement de la Société est axée sur la découverte de gisements économiquement viables qui permettront de générer des profits de l'extraction et qui assureront la survie de la Société. En mettant en œuvre sa stratégie d'aménagement, la direction tiendra compte du contexte global de l'exploration, des tendances boursières et de la valeur marchande des métaux.

Concurrence

La Société livre concurrence à d'importantes sociétés minières et d'autres sociétés de ressources naturelles pour l'acquisition, l'exploration, le financement et l'aménagement de nouveaux terrains et projets. Plusieurs de ces sociétés ont plus d'expérience que la Société et elles sont plus importantes et ont une capitalisation plus élevée que la Société. La situation concurrentielle de la Société dépend de sa capacité d'obtenir du financement suffisant et d'explorer et d'aménager avec succès et de façon rentable des projets ou des terrains existants contenant des ressources minérales et d'acquérir de nouveaux projets ou terrains de ce genre. Certains des facteurs qui permettent aux producteurs de demeurer concurrentiels sur le marché à long terme sont la qualité et la taille d'un corps de minerai, les coûts de production et l'exploitation en général, et la proximité du marché. La Société livre également concurrence à d'autres sociétés minières pour des géologues et d'autres membres du personnel technique qualifiés.

Permis et licences

La Société doit obtenir des permis auprès de diverses autorités gouvernementales à l'égard de ses activités. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires dont elle aura besoin pour entreprendre d'autres activités d'exploration, d'aménagement et d'extraction à l'égard de ses projets.

Volatilité des cours des actions et liquidité limitée

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX, de Berlin et de Francfort. Au cours des dernières années, le volume des opérations boursières sur les actions ordinaires a été limité et les cours des actions ordinaires ont été volatiles. Rien ne garantit qu'il y aura une liquidité adéquate des actions ordinaires à l'avenir.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des services de certains membres de sa direction et employés clés. La concurrence au sein de l'industrie de l'exploration minière pour du personnel qualifié est intense et la perte de tout membre de la direction ou employé clé, si cette personne n'est pas remplacée, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise et les activités d'exploitation de la Société.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Notre objectif est de maximiser la valeur de la Société pour nos actionnaires et notre stratégie pour y parvenir est d'abord la mise en valeur de nos propriétés. Conformément à cette stratégie, nous avons en 2013 réalisé deux placements privés et les fonds obtenus (1 170 275 \$) ont servi à la réalisation de programmes de forages au diamant sur les propriétés Elder, Abcourt-Barvue et Jonpol.

Pour toute information additionnelle, veuillez consulter le site SEDAR (www.sedar.com) et notre site web (www.abcourt.com).

ATTESTATION

Ce rapport de gestion est approuvé par le conseil d'administration. Une copie de ce rapport de gestion sera envoyée dans les 10 jours, aux actionnaires qui en ont fait la demande.

(s) Renaud Hinse

Renaud Hinse, chef de la direction
30 mai 2014

(s) Yves Usereau

Yves Usereau, chef des finances
30 mai 2014